

BILAN d'ACTIVITE 2018

1 / La danse

A - Formation initiale

Effectifs 2018-2019 – Dispositif de formation initiale

Promo 19 (2^{ème} année) :

En danse contemporaine : 12 étudiant(e)s et stagiaires en danse contemporaine (dont 4 relevant de la formation professionnelle continue)

En danse jazz : 16 étudiant(e)s et stagiaires en danse jazz (dont 3 relevant de la formation professionnelle continue)

Effectif global : **28**

Promo 20 (1^{ère} année) :

En danse contemporaine : 5 étudiant(e)s et stagiaires (dont 1 relevant de la formation professionnelle continue)

En danse jazz : 13 étudiant(e)s et stagiaires (dont 1 relevant de la formation professionnelle continue)

Effectif global : **18**

Plus deux personnes relevant de la formation professionnelle continue qui ne préparent qu'une UV théorique – une la formation musicale, une l'anatomie-physiologie)

Préparation à l'EAT :

En danse contemporaine : 19 stagiaires dont une relevant du dispositif Campus Art dans le cadre du partenariat avec l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Nantes)

En danse jazz : 14 stagiaires

Effectif global : **33**

Résultats aux épreuves 2018

Épreuves de pédagogie (2^{ème} année)

Effectifs : 18 étudiant(e)s et stagiaires en option Danse Contemporaine dont 6 diplômés 2017 du CNDC, une qui conduit simultanément son master 2 à Paris VIII et une autre, formée au Laban Center (Londres) et auprès d'Anna Halprin (USA), 12 étudiant(e)s et stagiaires en Danse Jazz.

Effectif global : **30 étudiant(e)s et stagiaires**

Taux de réussite moyen : **78%** avec reconnaissance des jurys pour le travail effectué par l'équipe pédagogique.

* Option Danse Jazz : 13 candidats, 10 obtentions soit **77%** (dont une personne en « candidat libre »)

* Option Danse Contemporaine : 19 candidats, 15 obtentions soit **79%** (dont une personne en « candidat libre »)

Épreuves théoriques (1^{ère} année)

Effectifs : 11 étudiant(e)s et stagiaires en option Danse Contemporaine et 11 étudiant(e)s et stagiaires en Danse Jazz

Effectif global : **22 étudiant(e)s et stagiaires**

Taux de réussite moyen : **93%** avec reconnaissance par les jurys de la qualité du travail effectué par l'équipe pédagogique.

*UV Histoire de la danse : 23 candidats (dont 1 de DE2), 21 obtentions soit **91%**

*UV Anatomie et physiologie : 25 candidats (dont 3 de DE2 et une candidate en formation partielle), 24 obtentions soit **96%**

*UV Formation musicale : 22 candidats, 20 obtentions soit **91%**

Préparation à l'EAT

Effectifs : 11 stagiaires en option Danse Contemporaine et 13 stagiaires en Danse Jazz

Effectif global : **24 stagiaires**

Réussites : 5 en Option Danse Contemporaine **plus 2 personnes** au rattrapage (dont une qui a validé son EAT à la session de rattrapage d'octobre 2018), **10** en option Jazz **plus 1 personne** au rattrapage (qui a validé son EAT à la session de rattrapage d'octobre 2018)

B - Formation continue

- **Sur 206 candidats, 166 stagiaires** ont participé aux différents modules ouverts dans le cadre des formations initiales que sont le Diplôme d'état de professeur de danse (DE) et la Prépa Danse-EAT, ainsi qu'aux Entraînements réguliers du Danseur.
- **Soit 80,6% de candidats retenus** ventilés comme suit :

69 stagiaires ont suivi les cours ouverts de l'entraînement régulier du danseur (ERD) sur 69 candidats.

33 stagiaires en parcours de préparation à l'EAT et **11 stagiaires** sur les modules ouverts de ce parcours.

11 stagiaires de la formation professionnelle étaient inscrits dans les formations initiales préparant au DE Danse.

10 stagiaires ont suivi les modules ouverts sur la formation initiale au DE

32 stagiaires ont participé aux 2 modules du cycle de composition chorégraphique :

« Le chorus chorégraphique » du 27 au 30 Août a réuni **16** stagiaires au Pont Supérieur avec les intervenants artistes et universitaires Béatrice MASSIN, Céline ROUX, Anne CARRIÉ et Michel BOURCIER (Titulaire des Orgues de la Cathédrale de Nantes et chef d'orchestre de l'Ensemble UTOPIK)

« Réflexion autour de la lumière dans un projet chorégraphique » du 22 au 25 octobre a réuni **16** stagiaires au CNDC avec les intervenants/artistes Françoise MICHEL, Claire ROUSIER, Stéphane IMBERT et François LE MAGUER.

Ce module était co-piloté avec le CNDC.

Ce cycle de modules fait l'objet d'une convention de coopération publique avec le CNFPT (Antennes Bretagne, Pays de la Loire et Région Centre)

On note sur l'ensemble de l'exercice des difficultés persistantes pour les candidats relevant de la FPC à être pris en charge par les OPCA et leurs employeurs.

C – rencontres artistiques, création , diffusion

DE2 2018 :

→ Participation au projet **FOULES** conduit par **Olivia GRANDVILLE** au **Lieu Unique**. Les étudiants ont eu à la fois un rôle de « parrain » auprès des « non-danseurs » du projet (100 personnes) et d'acteurs dans les spectacles des 24 et 25 janvier.

Ils ont ensuite participé à la transmission des éléments chorégraphiques auprès des DE1, des étudiants de 1^{ère} année du CNDC et d'un étudiant de l'ESBAN pour le spectacle **FOULES** qui a eu lieu sur la scène du Théâtre Universitaire de Nantes dans le cadre des Rencontres « TRANSMETTRE »

→ Rencontres et expériences artistiques avec le chorégraphe **Hervé MAIGRET** en amont et au retour de son projet d'immersion dans la forêt amazonienne (entre septembre et novembre). Il s'agissait, à partir des matériaux explorés là-bas par le chorégraphe et son équipe, de construire un dispositif artistique sur les perceptions sensibles du monde. La performance a eu lieu dans le jardin d'hiver du Pont Supérieur et sur l'esplanade attenante. Il s'agissait là de faire l'expérience de la diversité de sources d'inspiration possibles et leur exploration dans un processus de composition. Le plasticien **Serge CRAMPON** était à leur côté et créait en temps réel estampes et supports visuels, poétisant l'espace.

DE1 2018 :

→ Les étudiants de première année ont tout d'abord participé au processus « Jeux chorégraphiques » des chorégraphes **Laurent PICHAUD et Rémy HÉRITIER**. Ils ont eu l'occasion de travailler avec eux sur des processus de relecture de pièces du répertoire (Le Sacre du Printemps, chorégraphie Maurice BÉJART et May Be, chorégraphie Maguy MARIN). Le spectacle a eu lieu au T.U. les 22 et 23 janvier.

→ Ils sont ensuite partis 12 jours au Québec, travailler avec les Etudiants de l'école de danse de Québec dans le cadre du dispositif « **La Petite Université de la Danse** » imaginé par le chorégraphe **Yvann ALEXANDRE**. Cette aventure c'est ensuite prolongé d'abord à Micadanses, à Paris avec la venue des québécois. Ils ont dansé là-bas le 20 avril. La caravane PUD a ensuite bénéficié d'une résidence d'une semaine au THV de Saint Barthélémy d'Anjou avec spectacle de sortie de résidence le 27 et enfin spectacle de clôture au CCN de Nantes le 28. Être amené à vivre une expérience à la fois de rencontres artistiques et culturelles, d'échanges internationaux et de création autour du vocabulaire d'un chorégraphe est une étape essentielle dans un parcours qui vise sans cesse à tisser des liens entre expérience artistique, rencontre de l'autre et pédagogie de la danse.

→ Alterné avec cela les DE1 étaient donc aux côtés des DE2 et DNSPD1 du CNDC dans le spectacle **FOULES** sur la scène de T.U. et ils ont participé à une journée de rencontre organisée par le CCN de Nantes avec la chorégraphe **Lisbeth GRUWEZ**.

Parcours de préparation à l'EAT :

Le nombre d'inscrits (33 stagiaires à la rentrée 2018) a permis de dégager une marge financière suffisante pour inviter la chorégraphe **Soussou NIKITA** pour une création chorégraphique. Ils ont ainsi vécu un processus de création sur deux semaines consécutives. Outre l'apport artistique aux jeunes danseuses et danseurs en formation, la présentation de ce travail au plan régional et national durant la saison 2018-2019 a contribué au rayonnement de l'établissement. (Lundi 10 décembre dans le cadre des Lundi du Pont à Nantes / Vendredi 21 décembre 2018 au Théâtre l'Hermine à Sarzeau (56), dans le cadre d'une soirée du conservatoire Vannes-Sarzeau / Dimanche 3 février 2019 à Périgueux (24) dans le cadre des championnats de France de la Danse Jazz organisés par la Fédération Française de Danse – FFD- / Dimanche 10 février 2019 à Pornichet (44) dans le cadre du Concours Régional de la FFD / Samedi 9 mars à l'Odyssée Orvault (44) dans le cadre du Festival Les Éclats / Samedi 23 mars au Théâtre Le Marais à Challans (85) sur une invitation de la Cie Grain de Sable et la ville de Challans.)

D - Transmettre 2018

La troisième biennale des rencontres à eu lieu les 29 et 30 mars 2018 au Théâtre Universitaire de Nantes sur le thème « Arts, Altérités, Mobilités ». Le philosophe **Christian RUBY** en était le « grand témoin ». Ces rencontres, organisées en tables rondes émaillées de propositions chorégraphiques, musicales et théâtrales, ont réuni pour la réflexion 22 artistes de différents courants, des universitaires, des directeurs (trices) d'institution culturelles, des personnalités politiques, des étudiants de l'enseignement supérieur culture. 150 personnes ont suivi les questionnements et les échanges. Cette troisième édition a aussi vu le lancement de « TRANSMETTRE – Art, Pédagogie, Sensible » aux Éditions de l'ATTRIBUT. Ce livre retrace les trois années (2015-2018) de séminaires et journées d'études du groupe de recherche ARFAE, créé à l'initiative du Pont Supérieur.

E - Partenariats Théâtre Universitaire de Nantes et CNDC d'Angers

Le Théâtre Universitaire de Nantes accueille, dans le cadre de notre partenariat depuis la première édition en 2013, les Rencontres TRANSMETTRE. Dans ce contexte c'est l'ensemble de l'établissement T.U. qui se mobilise pour faire de ces deux journées un temps fort de la rencontre entre artistes, universitaires, politiques, professionnels et étudiants. Ce partenariat avec le T.U. permet aussi, et en fonction de sa programmation, la participation des étudiants du Pont Supérieur à certains événements artistique comme le dispositif Jeux Chorégraphiques porté par les Chorégraphes Laurent PICAHUD et Rémy HÉRITIER EN 2018.

Le CNDC

Dans le cadre de notre partenariat avec le CNDC et outre les participations aux instances institutionnelles respectives et les échanges d'intervenants artistes et pédagogues, le Pont Supérieur, dans une logique de potentialisation des parcours de formation DNSPD - DE (Diplôme National Supérieur Professionnel de Danseur – Diplôme d'état de professeur de de danse) conduit des actions de sensibilisation comme : **L'étudiant artiste interprète et auteur, intervient en milieu scolaire.**

L'objectif est de construire et transmettre des ateliers à destination du milieu scolaire (du CP à la 3^{ème}) autour des œuvres chorégraphiques du répertoire, des créations traversées durant la formation au CNDC, ainsi que les compositions personnelles des étudiants.

Modalités :

- Atelier pratique
- Apports théoriques et méthodologique
- Suivi des étudiants dans les écoles (analyse de séances, temps d'échanges et de retours)

Exemples : Sur les deux dernières années

Promo 4, L1 2017- 2018 : Autour de « Water Studies » d'Alwin NIKOLAIS (4 jours)

Promo 4, L2 2018-2019 : Autour des Solos des étudiants (4 jours)

Promo 5, L1 208-2019 : Autour d'« Affordance » de Marion Ballester et Thierry De Mey (4 jours)

Une réflexion est en cours pour les L3 du DNSPD

F - Partenariat Éducation Nationale et ouverture Education Artistique et Culturelle

Notre partenariat avec 2 groupes scolaires, soit 300 enfants de la moyenne section à la classe de CE1 dans une logique de progression sur 4 ans, permet de les sensibiliser à la danse en présence d'un musicien accompagnateur titulaire du DUMI. La réalité de ce travail s'élabore dans un partenariat réel avec les équipes d'enseignants et en lien avec leurs programmes. Ce travail, qui est nécessaire dans le cadre de la préparation au diplôme d'état de professeur de danse, vient apporter aux enfants les outils de la découverte de soi, de la relation à autrui, à l'espace et à la musique dans une dynamique de sensibilisation artistique et d'imaginaire créateur en lien avec des œuvres emblématiques des répertoires chorégraphiques.

L'ensemble de ces travaux s'inscrivent résolument dans la démarche qui anime le projet du Pont Supérieur, à la croisée de l'élan artistique, de la maîtrise technique, du développement personnel, des questionnements pédagogiques, de la rencontre avec les publics et du rayonnement territorial, national et international.

2 / La musique

A - Formation Initiale

L'année 2018 aura marqué la rentrée de la **8^{ème} promotion** de formation initiale au DNSPM/DE.

61 étudiants (dont 1 redoublant) suivent la formation initiale au DNSPM/DE dont :

- o 11 en musiques traditionnelles
- o 10 en musiques actuelles amplifiées
- o 3 en direction de chœur
- o 29 instrumentistes des répertoires classique à contemporain
- o 8 chanteurs.ses des répertoires classique à contemporain

L'évaluation terminale de la **quatrième promotion** a eu lieu en juin 2018 : **19** étudiants ont présenté le DNSPM au cours de concerts à l'auditorium du Tambour à l'université Rennes 2, à l'Opéra de Rennes, au Nouveau Pavillon à Bouguenais et à la SMAC Antipodes à Rennes. **18** ont été reçus.

La formation initiale au **DE** de professeur de musique proposée en complément du DNSPM a réuni **18** étudiants (4 en musiques traditionnelles, 2 en musiques actuelles amplifiées et 12 en répertoires classique à contemporain).

Le Master « artistes des musiques traditionnelles » co-accrédité avec l'UBO et en lien avec le laboratoire du CRBC. Ouverture à la rentrée de septembre 2018 (voir détail B- Formation continue)

13 candidats se sont présentés issus des régions Bretagne et Pays de la Loire mais aussi Occitanie et Poitou-Charentes. **4** stagiaires et **2** étudiants suivent effectivement la formation. 2 étudiants bénéficient du régime de l'intermittence, 2 étudiants ayant obtenus parallèlement leur DE sont enseignants en établissement territorial et 2 sont musiciens ou producteurs.

De nombreux artistes de renom sont intervenus en master-classes ou comme professeurs associés :

- Le Quatuor Debussy
- Le chanteur traditionnel Erik MARCHAND, le joueur de flûte indienne Henri TOURNIER
- Les chanteurs.ses lyriques Stéphane DEGOUT et Julie PASTUREAU
- Les chefs de chœur Valérie FAYET, Nicole CORTI et Michel LAPLENIE
- Le chef d'orchestre Laurent WAGNER
- Les pianistes François DUMONT, Wolfgang MASTNAK et Dana CIOCARLIE
- Les guitaristes Pablo MARQUEZ, Guilhem PEREZ et Olivier PELMOINE,
- Les violonistes Ji Yon PARK et Jean ESTOURNET
- La violoncelliste Roland PIDOUX
- Le saxophoniste Sylvain MALEZIEUX et Christophe BOIS
- Les clarinettes Pierre GENISSON et Kari KRIIKU
- Le tubiste Anthony CAILLET
- Les flûtistes Stéphane RETY, Jocelyn AUBRUN et Federica LOTTI
- Les metteurs en scène Alain GARICHOT, Léna PAUGAM, Laura WERCKMAN, Jean-Michel FOURNEREAU et Thierry PILLON

Plusieurs personnalités universitaires ont également participé à la formation au DE :

Les docteurs Marc CLERIVET (ethnomusicologie), Nicolas GOASDOUE (anthropologie), Tristan IKOR (sémiologie), Jean-Luc TAMBY (musicologie), Anne DIZERBO (sciences de l'éducation), Pascale BATELLIER (sciences de l'éducation) et Stanislas JANIN, doctorants en sciences de l'éducation.

B - Formation Continue

70 stagiaires ont participé aux différents modules ouverts dans le cadre des formations initiales du Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) ou au Diplôme d'état de professeur de Musique (DE), **30 jurys** ont été mis en place pour la validation des acquis de l'expérience (VAE) **pour un total de 166 candidats.**

Validation des acquis de l'expérience (VAE) 2017/18

La procédure d'accès au Diplôme d'Etat (DE) par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a pas pu se poursuivre dans le cadre du calendrier initialement prévu.

La parution de nouveaux textes de référence pour la mise en œuvre de la VAE-DE (arrêté du 29 juillet 2016, Ministère de la culture et de la communication) a pu être rapidement prise en compte par les services pour la phase de recevabilité. Suite à la refonte du livret 2 (livret de présentation des acquis de l'expérience), l'étape suivante, menant aux dépôts de livret 2 et aux entretiens initiaux avec le jury, n'a pu aboutir en temps et en heure. Cette refonte, engendrant des modifications allant jusqu'au détail des attendus du diplôme (référentiel de certification), a impliqué des évolutions lourdes du livret 2 proposé aux candidats ayant obtenu une recevabilité.

Au-delà la sous-estimation de l'étendue des modifications qu'implique le nouvel arrêté DE, ce contretemps est également dû à une explosion du nombre de candidatures, dont une grande partie provenant de régions autres que celles de l'établissement (Bretagne et Pays de la Loire) :

- Pour le livret 1 : **60 candidatures** ont été reçues, dont :
 - 25 (41.66%) de Bretagne/Pays de la Loire ;
 - 35 (58.33%) d'autres départements, dont 22 (36.66%) d'Ile de France.
- Pour le livret 2 : **30 dossiers** ont été déposés, dont ;
 - 11 de Bretagne/Pays de la Loire (36.66%),
 - 19 (63.33%) d'autres départements, dont 12 (40%) d'Ile de France.

Promotion du diplôme d'état de professeur de musique en formation continue (fc-de) 18/20

27 candidatures ont été reçues, dont :

21 (77.77%) de Bretagne,
2 (7.40%) des Pays de la Loire,
4 (14.8%) d'autres départements.

14 stagiaires suivent la formation dont :

13 (92.85%) sont issus de la région Bretagne,
1 (7.14%) de la région Pays de la Loire.

Master d'artiste des musiques traditionnelles

Le nouveau cursus créé en partenariat avec l'Université de Bretagne Occidentale a ouvert en septembre 2018. Cette formation diplômante qui s'adresse à tous les artistes de musiques traditionnelles est structurée autour d'un projet artistique que l'étudiant fait évoluer aux cours de stages et de résidences dans des structures culturelles. Elle inclut à la fois une dimension de création et une dimension de recherche.

Le parcours laisse une place importante :

- À l'acquisition d'une solide culture générale et à la découverte des principes fondamentaux des courants de pensée des sciences sociales (ethnologie, sociologie, histoire) ainsi que la maîtrise des outils développés dans ces disciplines,
- Au perfectionnement de la pratique artistique,
- À l'approfondissement de la connaissance des milieux du spectacle vivant et de la diffusion,
- À la conception de projets artistiques divers et variés,
- À mener des travaux de synthèse et de recherche.

7 candidatures ont été retenues, dont 4 (57.14%) de Bretagne et 3 (42.85%) des Pays de la Loire.

4 stagiaires suivent la formation dont 2 issus de la région Bretagne et 2 de la région Pays de la Loire.

C - Sur le plan artistique et pédagogique

Musique

- L'offre de formation au DNSPM a poursuivi l'ouverture aux « chanteurs. ses des répertoires classique à contemporain » ; elle est coordonnée par la cantatrice Stéphanie d'Oustrac en lien étroit avec les opéras de Rennes et de Nantes pour ce qui est de l'insertion professionnelle directe.
- Une nouvelle promotion de formation continue au DE (durée 2 ans) basée à Rennes a débuté en septembre 2018 comportant 13 stagiaires
- Les actions d'insertion professionnelle continuent de se développer dans une multiplicité d'espaces scéniques sur l'ensemble des 2 régions - près de 150 prestations dans une cinquantaine de lieux
- La nouvelle formation au Master « artistes des musiques traditionnelles » co-accrédité avec l'Université de Bretagne Occidentale a débuté en septembre.
- La rédaction des différents dossiers en vue de la demande d'accréditation a occupé l'année 2018. Le groupe d'experts mandatés par le Ministère de la Culture a effectué sa visite en décembre. A cette occasion il a pu rencontrer le conseil pédagogique du département musique, les partenaires universitaires, les délégués étudiants, 3 partenaires professionnels ainsi que des agents permanents du Pont Supérieur.
- La commission Ville de Rennes/Le Pont Supérieur a poursuivi ses travaux en vue de l'ouverture du nouveau Conservatoire en 2021. Le Pont Supérieur disposera en propre de 450m² utiles et pourra bénéficier des locaux du Conservatoire dans un cadre qui reste à définir.

Théâtre et autres disciplines artistiques

- La nouvelle direction du TNB à Rennes permet une densification de projets communs entre écoles supérieures. Le projet « Osons le son » réalisé en février avec les Champs Libres de Rennes a réuni 30 étudiants des 2 structures dans un travail de création musique/littérature. Des réflexions sont engagées en vue d'actions communes annuelles avec l'école supérieure de théâtre
- Les réflexions en vue d'actions communes avec les écoles des Beaux-Arts et d'Architecture de Rennes se sont poursuivies. L'arrivée de nouvelles directions redonne un nouvel élan à envisager en 2019.

Action internationale

- Avec le dispositif ERASMUS+, 3 étudiants et 2 enseignants du Pont Supérieur sont partis en mobilité externe en Allemagne, Italie et Espagne ; il y eut l'accueil de 2 mobilités étrangères venant d'Allemagne et d'Italie.
- Avec l'AEC (association européenne des conservatoires) par le soutien à la mise en place d'un groupe de travail spécifique en musiques traditionnelles à l'échelle européenne dans le cadre la plateforme Pop and Jazz

3 / De manière transversale : artistique, pédagogique et recherche

- Poursuite des actions de professionnalisation sur l'interrégion, notamment par la dynamique de diffusion des travaux des étudiants sous différentes formules. La continuation des collaborations avec les structures culturelles et festivals permet de nombreux stages d'observation ; la réalisation de tutorats pédagogiques concerne de nombreuses structures d'enseignement.
- Relations avec les Universités de Rennes et Brest :
 - Renforcement des liens avec la nouvelle équipe en charge de la saison culturelle de Rennes 2, notamment en vue de la préparation de la journée d'études TREUZKAS
 - Construction du partenariat avec l'UBO et le Laboratoire du CRBC lié à l'ouverture du nouveau Master « Artistes des musiques traditionnelles ».
- Poursuite des projets partagés avec d'autres pôles d'enseignement supérieur : Pôle supérieur « Aliénor » Poitiers (Trad.), PESM Bourgogne (musiques actuelles amplifiées et guitare classique)
- Implication dans les différents groupes de travail du Ministère de la Culture et ceux du réseau ANESCAS regroupant des établissements au plan national.
- Les étudiant(e)s et stagiaires de la promo 20 et du DNSPM L1 ont bénéficié d'un séminaire d'une semaine avec l'artiste chorégraphe **James CARLES** et le musicien chanteur de gospels **Emmanuel Pi DJOB**. Le lien entre le mouvement, la voix et la musique instrumentale a permis à chacun de goûter aux ressources de ce type de rencontre tant sur un plan humain qu'artistique ainsi qu'aux apports des processus transversaux dans la maturation des exigences spécifiques en danse et en musique. Il est cependant important de noter que toute action transversale entre les départements Danse et Musique respectivement implantés sur Nantes et sur Rennes implique des coûts additionnel de frais de mission pour l'ensemble des étudiants qui doivent se déplacer pour participer à l'action.

4 / La formation professionnelle continue

A - Programme de formation 2018

372 personnes ont été candidates et/ou ont participé aux auditions en vue d'intégrer les actions de formation continue du Pont Supérieur en 2018.

236 personnes ont intégré les formations soit en moyenne **63.44 % des candidats**.

- **12.1 %** sont des stagiaires en formation diplômante
- **7.5 %** sont sur des actions accompagnement VAE
- **80.4 %** sont sur des formations continues (autres)

B – Certification Qualité

Le Pont Supérieur est datadocké depuis août 2017.

Une nouvelle certification entrera en vigueur en janvier 2021.

Le référentiel national de certification est construit dans la continuité des indicateurs existants, mais se conformer au futur système nécessitera d'adopter de nouveaux réflexes.

La procédure de certification se déroulera en trois étapes : audit initial (sur site), audit de surveillance au bout de 18 mois (sur site ou à distance) et audit de renouvellement (sur site) avant l'échéance de trois ans (durée de validité de la certification).

L'instruction durant en moyenne de 9 mois, il est nécessaire d'anticiper et d'être opérationnels dès mars 2020. Le ministère du Travail publiera courant 2018 un « guide de lecture » précisant les éléments de preuve à fournir. Enfin, le partenariat avec le CNFPT (partenariat public) se poursuit, la reconduite d'une convention triennale (2019-21) est en cours de finalisation.

BILAN D'ACTIVITES 2018 FORMATION CONTINUE ET PROFESSIONNALISATION

Actions ou formations		Durée formation	Nb de candidats	Nb de stagiaires	Nb de livret 2 jury VAE	Partenariat
MUSIQUE						
FCDE18/20 FCDE16/18	post VAE	950 h sur 2 ans	27 34	14 10 4		
FIDE DNSPM MASTER18/20		999 h sur 2 ans	7	1 1 4		
DE par VAE 17/18		Livret 1 Accompagnement	23 h	60 38	28	30
Modules FC musique						
	modules FI DNSPM ouverts <i>Composition création</i>	30 h	4	4		La Fonderie
	module FC DE <i>Rédiger son projet pédagogique</i>	18 h	4	4		
Total musique 2018			166	70	30	
Total musique 2017			86	30		
DANSE						
Prépa danse	session 2018/2019	600 h	73	33	-	
	stage intensif	40 h	2	2	-	
	variations	10 h	9	9		
FCDE	stagiaires FC dans la formation initiale au D.E. professeur de danse	600 h	11	11	-	
Modules FC danse						
	modules ouverts des FI au DE et EAT <i>DE : tutorat UV</i> <i>Cours techniques</i>	27 h	3	3	-	
		19h	7	7		
	stages spécifiques <i>ERD</i> <i>Composition CHORUS</i> <i>Composition REFLEXION LUMIERE</i>	56 h	69	69		
		24 h	16	16		CNDC/CNFPT bretagne
		24 h	16	16		CNFPT bretagne
Total danse 2018			206	166		
Total danse 2017			124	96		
Total Formation Continue 2018			372	236		
Total Formation Continue 2017			210	126		